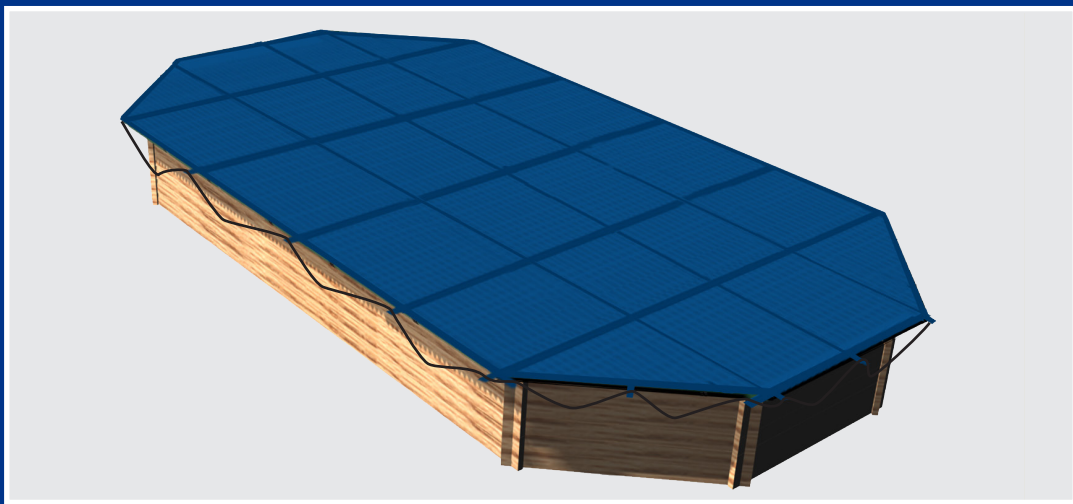


COUVERTURE D'HIVERNAGE FILET

À lire attentivement et à conserver pour une consultation ultérieure.
Notice à remettre à l'utilisateur après le montage.



INITIAL HORS-SOL



NOTICE À REMETTRE À L'UTILISATEUR APRÈS LE MONTAGE A LIRE ATTENTIVEMENT ET À CONSERVER POUR UNE CONSULTATION ULTÉRIEURE

COLISAGE (ex - pour un bassin 5 x 10 m)



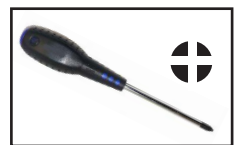
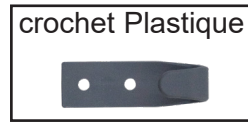
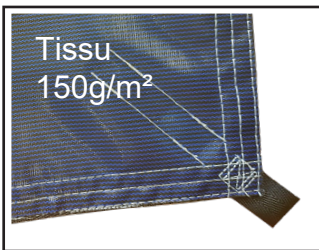
1 carton de 0,80 x 0,60 x 0,40 m
Poids total : 30 à 50 Kg

TRANSPORT

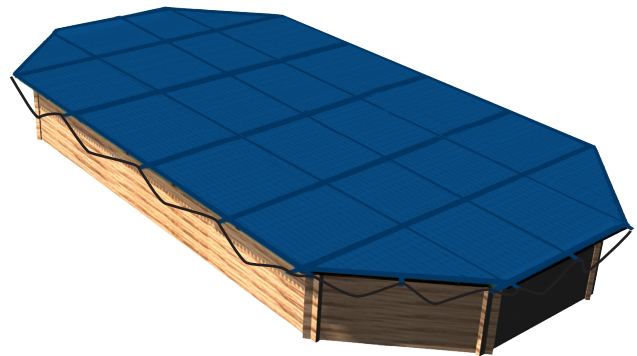


Le matériel voyage aux risques et périls du destinataire. A réception de la marchandise, si le destinataire constate des dommages provoqués lors du transport, celui-ci doit immédiatement faire des réserves sur le bordereau de livraison du transporteur. Il devra les confirmer sous 48 heures par lettre recommandée au transporteur.

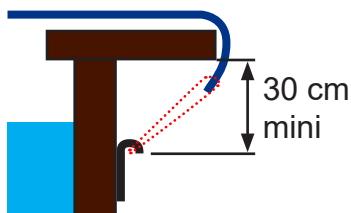
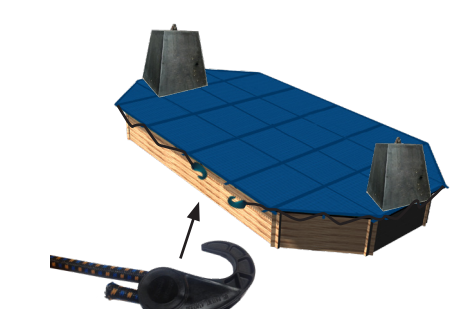
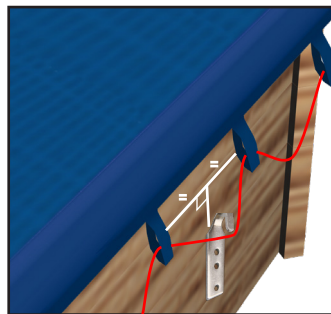
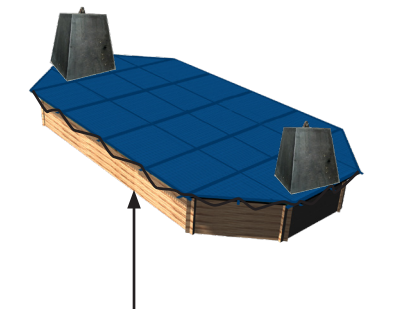
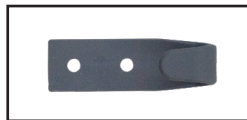
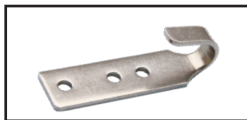
ÉLÉMENTS LIVRÉS



- Le bassin doit être équipé d'un trop plein ou d'un régulateur de niveau d'eau.
- Aucune variation de hauteur des margelles n'est acceptée.
- Piscine hors-sol ou semi-enterrée avec margelles plates solidement fixées sur la structure.



MISE EN PLACE DE LA COUVERTURE



OUVERTURE DU BASSIN

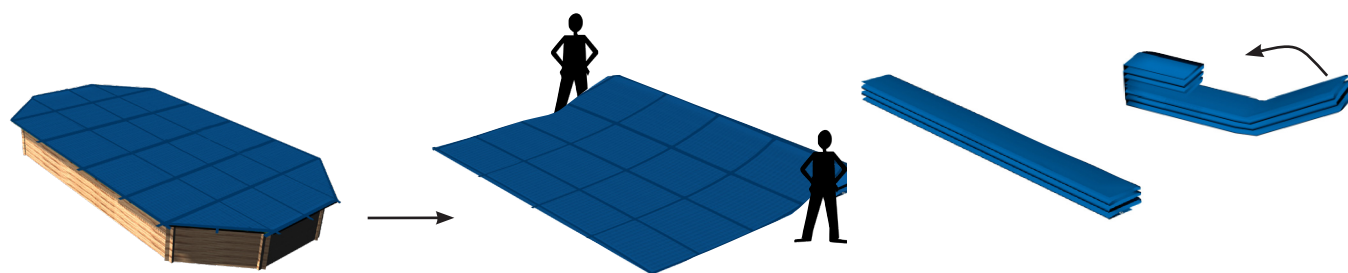
Décrocher la couverture.

Faites glisser la couverture sur la plage.

Nettoyer et sécher les équipements.

Nettoyer et sécher la couverture, avant de la plier et de la ranger dans un endroit sec.

Ranger l'ensemble dans le sac de rangement (OPTION) et stocker dans un local sec et aéré à l'abri de la lumière.



HIVERNAGE

- Mettre la couverture en position fermée.
- Ne pas baisser le niveau d'eau.
- Eteindre la filtration.
- Déneiger la couverture régulièrement.

ENTRETIEN (A LA CHARGE DU L'UTILISATEUR)

Un bon entretien de votre couverture d'hivernage est la meilleure garantie pour une longue durée de vie.

Nettoyer régulièrement au jet d'eau la couverture afin de ne pas laisser de feuilles s'amonceler et pourrir dessus.

Ne pas utiliser de produit abrasif ni de solvant pour nettoyer la couverture.

MAINTENANCE

Toutes les interventions de maintenance doivent être réalisées par un professionnel, qui prendra contact si nécessaire avec le constructeur (Coordonnées au dos du document).

Toutes les pièces de rechange doivent être d'origine.

Contrôler régulièrement, en début et fin d'hivernage, ainsi qu'en cas d'évènement accidentel, le bon état de la couverture (sandow, cochets, coutures et soudures de la couverture...).

En cas de détérioration, procéder au remplacement des pièces défectueuses.

Dans les régions ventées, une attention toute particulière doit être prise quant à l'abrasion de la couverture sur la margelle.

CHERS CLIENTS,

VOUS NOUS AVEZ ACCORDÉ VOTRE CONFIANCE EN SÉLECTIONNANT UNE COUVERTURE ET NOUS VOUS EN REMERCIONS.

NOUS VOUS CONSEILLONS DE LIRE ATTENTIVEMENT LES RECOMMANDATIONS CI-DESSOUS.

C O N S E I L S D E S É C U R I T É

· LA PISCINE PEUT CONSTITUER UN DANGER GRAVE POUR VOS ENFANTS. UNE NOYADE EST TRÈS VITE ARRIVÉE. DES ENFANTS PRÈS D'UNE PISCINE RÉCLAMENT VOTRE CONSTANTE VIGILANCE ET VOTRE SURVEILLANCE ACTIVE, MÊME S'ILS SAVENT NAGER.

LA PRÉSENCE PHYSIQUE D'UN ADULTE RESPONSABLE EST INDISPENSABLE LORSQUE LE BASSIN EST OUVERT. APPRENEZ LES GESTES QUI SAUVENT.

MÉMORISER ET AFFICHER PRÈS DE LA PISCINE LES NUMÉROS DES PREMIERS SECOURS.

- **POMPIERS : 18 (POUR LA FRANCE) OU 112 DEPUIS UN TÉLÉPHONE PORTABLE**
- **SAMU : 15 (POUR LA FRANCE)**
- **CENTRE ANTIPOISON :**

· CETTE COUVERTURE NE SE SUBSTITUE PAS AU BON SENS NI À LA RESPONSABILITÉ INDIVIDUELLE. ELLE N'A PAS POUR BUT NON PLUS DE SE SUBSTITUER À LA VIGILANCE DES PARENTS ET/OU DES ADULTES RESPONSABLES QUI DEMEURENT LE FACTEUR ESSENTIEL POUR LA PROTECTION DES JEUNES ENFANTS.

· RESPECTER LES HAUTEURS D'EAU DÉFINIES PAR LE FABRICANT.

· CONTRÔLER L'ABSENCE DE Baigneur OU DE CORPS ÉTRANGERS DANS LE BASSIN AVANT ET PENDANT LA MANOEUVRE.

· RANGER LES OUTILS NÉCESSAIRES POUR ACTIONNER LA COUVERTURE HORS DE PORTÉE DES ENFANTS.

· LA MISE EN OEUVRE DU MÉCANISME NE DOIT ÊTRE ENTREPRISE QUE PAR UN ADULTE RESPONSABLE.

· IL EST INTERDIT DE MONTER, DE MARCHER OU DE SAUTER SUR UNE COUVERTURE.

· TOUJOURS GARDER LA VUE SUR LE BASSIN PENDANT LES OPÉRATIONS D'OUVERTURE OU DE FERMETURE.

· UN ENFANT SE NOIE EN MOINS DE 3 MINUTES, AUCUN TYPE DE PROTECTION NE REMPLACERA JAMAIS LA SURVEILLANCE ET LA VIGILANCE D'UN ADULTE RESPONSABLE.



PISCINIER INSTALLATEUR

ZA La basse croix rouge 35530 Brécé - FRANCE - tel : + 33 (0)2 99 370 370